



GHR

GROUPEMENT DES HOTELLERIES
& RESTAURATIONS DE FRANCE

Les hôteliers et les restaurateurs parisiens en colère contre le projet de triplement du prix du stationnement à Paris

« Après le triplement de la taxe de séjour avec la création d'une taxe régionale à l'initiative de Valérie Pécresse, c'est maintenant le prix du stationnement que la Mairie de Paris veut tripler. **Tout est fait pour dissuader les clients de venir à Paris pour déjeuner et y séjourner** », dénonce Catherine Quérard, Présidente du GHR.

Pascal Mousset, Président du GHR Paris Ile de France critique la méthode d'abord : « *il n'y a eu aucune étude d'impact préalable, aucune concertation avec les professionnels. Quant au faible taux de participation des parisiens à la votation organisée par la mairie de Paris à ce sujet, il dénie toute légitimité à ce projet* ».

Et de poursuivre, « *sur le fonds, cette mesure risque d'être lourde de conséquences pour les hôteliers, les restaurateurs et tous les commerces parisiens qui vont voir une partie de leur clientèle renoncer à se déplacer à Paris.*

Aujourd'hui le fonctionnement des transports publics à Paris et en Ile de France ne permet pas d'interdire l'accès à Paris à des automobilistes qui n'ont pas d'autre solution pour y venir afin de profiter d'un séjour ou simplement faire du shopping ou aller au restaurant. »

Le GHR demande à la Maire de Paris d'abandonner ce projet « *dans l'intérêt de Paris et des professionnels qui y travaillent.* »

À propos du GHR

Le Groupement des Hôtels et Restaurations de France (GHR) est né le 1er janvier 2023 de la fusion de trois organisations professionnelles représentatives : le GNI, Groupement National des Indépendants Hôtellerie et Restauration, le SNRTC, Syndicat National de la Restauration Thématique et Commerciale et le SNRPO, Syndicat National de la Restauration Publique Organisée.

Le GHR fédère à ce jour 15 000 établissements employant 180 000 salariés.